

EN LIENS

Mai &
juin 2023

#13

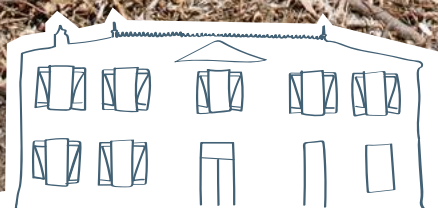
Le Magazine de Villedoux



Un site de

permaculture

à Villedoux,



Villedoux



www.villedoux.fr

SOMMAIRE

EDITO

p.4 LES ACTUS Il s'en passe des choses à Villedoux !	p.6 LE DOSSIER La permaculture à Villedoux	p.10 LA JEUNESSE Les jeunes en mouvement !
p.12 CÔTÉ PROS Bientôt un annuaire des professionnels de Villedoux	p.13 LA CDC Une saison culturelle riche et gratuite !	p.14 LES ASSOS Les dates à retenir

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Si durant de nombreuses années elle a été mise au second plan, la question environnementale est désormais au cœur des préoccupations de chacun.

En effet, entre catastrophes naturelles, réchauffement climatique, pollution des eaux et des sols ou encore déséquilibre des écosystèmes menaçant la biodiversité, les conséquences de nos agissements et de notre consommation n'ont pas manqué de nous alerter.

Aussi, il est de la responsabilité de tous d'agir pour la préservation de notre planète. Consciente de l'enjeu, Villedoux a fait le choix, depuis plusieurs années, de s'engager dans ce combat pour diminuer son impact environnemental.

Déjà active dans de nombreux domaines tels que la préservation de l'eau, la protection de la faune et la flore locales, la baisse de l'impact carbone ou encore la déminéralisation des massifs, la commune a souhaité étendre et approfondir ses actions.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous présenter notre projet de réhabilitation d'une parcelle endommagée de la commune. Pour ce faire, Villedoux a fait le pari de créer un site de permaculture en totale autonomie, une première en Charente-Maritime.

Favorisant la biodiversité et la végétalisation de la commune, cela doit également permettre à terme, la réalisation de nouveaux jardins partagés pour les Villedousais.

Villedoux marque donc une fois encore son engagement en faveur de l'environnement et incite tout un chacun à le préserver.

Parallèlement, le retour des beaux jours annonce la multiplication des animations culturelles sur la commune de Villedoux, mais également au sein de la communauté de communes Aunis Atlantique, ce qui devrait ravir petits et grands.

Ainsi, nous vous souhaitons à tous de profiter pleinement du printemps !

François Vendittozzi,
Maire de Villedoux



EN LIENS

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- **Finances & économie communale**
David Wantz
- **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- **Urbanisme réglementaire**
Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- **Intergénérationnalité**
Isabelle Bourland
- **Communication & Manifestations municipales**
Laura Vidal
- **Affaires sociales**
Nicolas Péraud
- **Affaires scolaires & Enfance**
Éric Galeran

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie

Mai & juin 2023 #13

Les plumes

Marie Capon, Bernard Charron, Emmanuelle Charron, Elisabeth Deligne, Anthony Déméocq, Maëlline Denis, Dave Krivanec, Luidgi Lary, Cristal Maïni, Arnaud Poirier, Corinne Singer, Jean-Paul Sohyer, Laura Vidal, François Vendittozzi, David Wantz, Marie Weirauch et Kevin Wodzynski.

Création & mise en page

Les Z'éclaireuses
www.leszeclaireuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex

Tirage : 1000 exemplaires

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



« La question environnementale est désormais au cœur des préoccupations de chacun. »



LES ACTUS

LE REPAS DES AÎNÉS

Par le Centre Communal d'Action Sociale



Après plusieurs années d'absence, le CCAS peut de nouveau organiser son traditionnel repas des aînés.

Il aura lieu le **dimanche 7 mai à partir de 11h30** et concerne tous les villedousais de 75 ans et plus. Ce repas sera l'occasion de vivre un moment intense de convivialité et de partage !

Contact : social@villedoux.fr

L'ASTUCE JARDINAGE

de Luidgi

Les guêpes sont là, jouant les trouble-fêtes !

Ces insectes sont indésirables pour nous, humains, mais utiles pour notre nature, alors ne les tuons plus et repoussons-les !

Quelques conseils :

- ▶ **Le café, une valeur sûre** : Mettre du café frais moulu dans une coupelle et faire brûler (efficace aussi contre les moustiques).
- ▶ **La lavande** : Mettre quelques gouttes d'huile essentielle sur un morceau de tissu, elles devraient vous laisser tranquille un moment.
- ▶ **Les clous de girofle** : Piquer dans un citron.
- ▶ **Les plantes** : Planter dans votre jardin de l'aspérule odorante, de la citronnelle ou encore du géranium odorant, cela devrait les éloigner !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Par la municipalité

Monsieur le Maire et ses adjoints vous invitent à venir commémorer l'armistice de la 2nde Guerre Mondiale le **lundi 8 mai à 10h45** au monument aux morts. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié au restaurant scolaire.

Contact : accueil@villedoux.fr



LUTTE CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Mercredi 19 avril, les ados de la Maison Des Jeunes ont organisé une soirée pour un public venu nombreux au cours de laquelle ils ont présenté leur vidéo sur le cyberharcèlement.

Réalisée dans le cadre du concours NAH (Non Au Harcèlement) organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, leur vidéo a non seulement été primée par le jury académique mais a également reçu le prix spécial « Prévention du cyberharcèlement » au niveau national.

Le 9 mai prochain, nos jeunes talents se rendront au rectorat de Poitiers pour recevoir leur prix académique bien mérité en attendant la remise du prix national.

Félicitations à nos jeunes pour leur talent et leur implication mais aussi à Kevin pour son excellent travail.



FISCALITÉ

Lors du dernier Conseil Municipal, le maintien des taux fiscaux communaux a été voté à l'unanimité.

Toutefois, l'État a prévu d'effectuer une révision nationale des bases fiscales qui aura un impact direct sur la fiscalité de tous les ménages. Ainsi, les impôts locaux vont malgré tout connaître une augmentation en 2023.

LES BRÈVES

- **Jobs d'été : des postes d'animateurs !**
Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs pour la période estivale. Vous êtes disponible ? Ne cherchez plus et envoyez vite votre CV et votre lettre de motivation à accueil@villedoux.fr !
- **Archéologie**
Les fouilles archéologiques au niveau de l'opération « Le Rocher » ont débuté courant avril.
- **Lotissement Le Champ du Bois**
Une réflexion est en cours concernant la circulation pour l'accès au nouveau lotissement, entre l'aménageur, les géomètres et la Mairie.
- **Course Simon Pereira**
Rendez-vous le 14 mai sur la zone artisanale, à côté de l'entreprise Pereira, pour participer à une randonnée cyclopedestre.
+ d'infos : twochris@sfr.fr
- **Travaux**
Du 15 au 26 mai, des travaux de rechargement d'accotements auront lieu sur la RD 202E1 direction Esnandes.
- **Villes & Villages Fleuris**
La commune est heureuse de vous annoncer sa candidature au label Villes & Villages Fleuris 2023.



LE DOSSIER

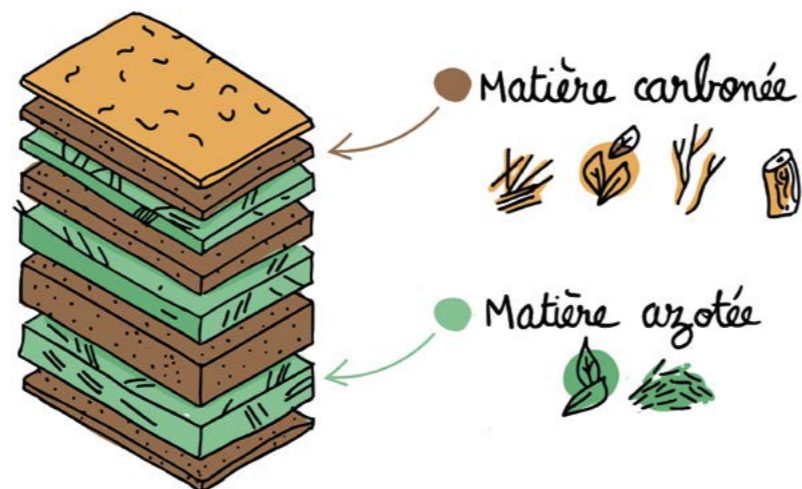
La permaculture à Villedoux

Dans un contexte mettant la question environnementale au cœur des préoccupations, la commune de Villedoux s'est voulue décisive et innovante en la matière. Pionnière dans le département, elle s'est lancée dans la création d'un site de permaculture en totale auto-gestion, un pari pour les années à venir.



La permaculture, qu'est-ce que c'est ?

La technique consiste à amasser sous forme de couches uniformes, différents déchets végétaux (paille, branchages, tontes, feuilles mortes...) en alternant des matières vertes et des matières sèches de façon à ce qu'ils se décomposent pour recréer une terre végétale cultivable, qui avait disparu.



Pourquoi la permaculture à Villedoux ?

La commune étant engagée dans une démarche de gestion durable de la nature, la question du recyclage des déchets verts s'est imposée.

Parallèlement à cela, la parcelle AD1 (2 148m²), ancienne zone de stockage des déchets du passage du tout à l'égout à Villedoux, avait été identifiée comme étant un sol pratiquement stérile par le biais de fauchages tardifs peu concluants. L'idée de réhabiliter cet espace pour en faire un lieu de permaculture a alors germé. L'équipe municipale s'est rapprochée de plusieurs entreprises afin d'obtenir des devis pour la mise en place d'un tel site.

Les tarifs proposés s'élevant à plus de 25 000€, l'interrogation s'est tournée vers la possibilité de réaliser un site de permaculture en interne. Un projet innovant et ambitieux a été confié au service technique, qui fut ravi d'avoir l'opportunité de réhabiliter ce terrain dénaturé. L'estimation temporelle était initialement évaluée à plus de dix ans.

Objectifs économiques

► Optimiser les ressources

L'implantation du site de permaculture sur le territoire de la commune permet d'effectuer des économies notables en matière de temps de travail consacré par les agents du service technique à l'évacuation des déchets verts. Elle contribue aussi à réduire la consommation de carburant et l'usure des véhicules. Au global, l'estimation du gain annuel sur le budget communal s'élève à environ 80 000 euros.

► Travailler avec les entreprises locales

Les intervenants principaux sont les entreprises d'entretien des espaces verts de Villedoux : Alex Paysage, Dreams Garden, JFP ainsi que le service technique de la commune. Le coût de déchetterie pour les entreprises est donc également réduit.

Les objectifs

La mise en place de ce site de permaculture répond à différents objectifs :

Objectifs biodiversité

► Prendre soin de la faune & de la flore

Réparer l'impact de l'homme en revégétalisant (carbone réduit, oxygène augmenté, ...). Multiplier la biodiversité sur site (nidification importante, insectes ...).

Objectifs écologiques

► Revaloriser les déchets verts de façon locale

La commune étant dans l'obligation d'évacuer ses déchets verts, elle devait se rendre à la déchetterie de Charron trois fois par semaine. Depuis la mise en place du site de permaculture, les déchets sont évacués directement sur la commune de Villedoux.

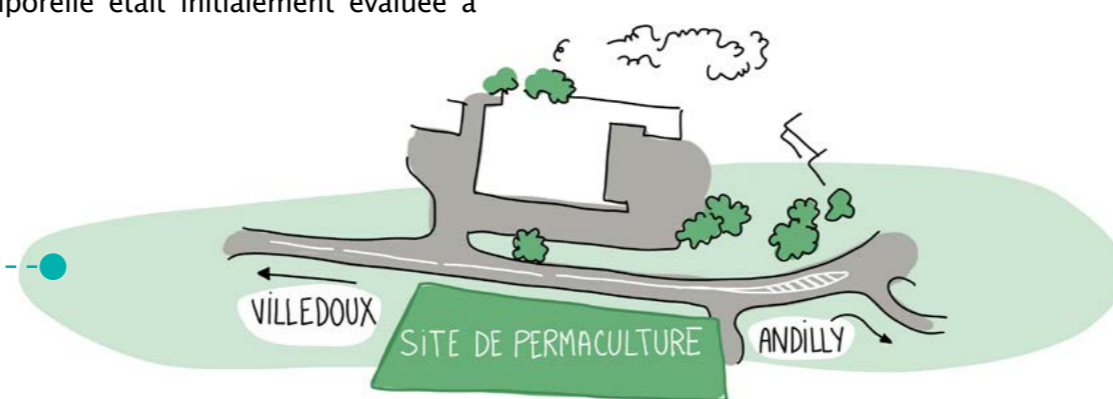
► Réduire l'empreinte carbone

Les trajets pour déposer les déchets en déchetterie sont réduits ce qui implique également une baisse de l'empreinte carbone. Parallèlement, le carbone émis pour se rendre au site de permaculture étant absorbé par les végétaux présents sur site (stockage sous forme organique), l'empreinte carbone tend donc à être neutre

Objectif sociétal

► Répondre aux besoins des Villedousais

De nombreuses demandes d'emplacements de jardins partagés ont dû être refusées par l'association Les Jardins du Canal faute de place. Lorsque le terrain de permaculture sera viable, il sera mis à leur disposition pour créer de nouvelles parcelles. Ce projet est donc également destiné aux Villedousais, dans la continuité du Service Public.



Les avantages et inconvénients de la permaculture ?

Inconvénients

- ▶ Temps de réalisation (environ 10 ans)
- ▶ Aspect visuel (à l'œil humain)
- ▶ Risque d'incendie (faible cependant)

Avantages

- ▶ Circuit court
- ▶ Financier
- ▶ Réduction de l'empreinte carbone produite par l'Homme
- ▶ Réhabilitation d'un site
- ▶ Mise à disposition de nouveaux jardins partagés
- ▶ Biodiversité
- ▶ Gain de temps pour le service technique et les entreprises
- ▶ Revalorisation des déchets verts

Les premières étapes du projet ?

Le site de permaculture de Villedoux a débuté en mars 2020. La première année, seule la commune y déposait ses déchets verts. En 2021, une première entreprise locale a rejoint le projet. Puis en 2022, deux nouvelles sociétés paysagistes Villedousaises l'ont également intégré. Cela a donné lieu à la mise en place d'une convention entre tous les usagers du site. Seul le coût du broyage (si nécessaire) est facturé aux entreprises, au prorata du volume de déchets verts déposé sur le site.

Les villedousais ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets afin de ne pas déséquilibrer l'écosystème. En effet, la permaculture est un processus très délicat qui demande un grand contrôle des déchets déposés pour ne pas mettre en péril le bon déroulement de la décomposition.

Les premiers retours ?

Deux ans après le lancement du projet les résultats sont encourageants. Le passage d'un broyeur forestier a eu lieu en septembre dernier afin d'accélérer le processus de décomposition naturelle des végétaux.

L'estimation initialement prévue à une dizaine d'années a pu être revue à la baisse et est désormais envisagée à plus ou moins huit ans.



Source : Gallois Curie

Quelques chiffres



Les projets à venir ?

Le site est en cours d'évolution avec la **pose d'une clôture** et la **mise en place d'un portail**.

Des **plantations d'arbres** à tiges seront réalisées ce qui permettra, dans les années à venir, d'ombrager le site et donc de réaliser des économies d'eau, ainsi que de délimiter les futures parcelles des jardins partagés.

Un **chemin**, en mélange pierre/terre et semé d'une fétuque ovine, sera également réalisé pour que les jardins soient accessibles toute l'année.

Le climat (taux d'hygrométrie, ensoleillement, pluviométrie...), jouant sur l'avancée de la décomposition, **de nouveaux passages de broyeur** pourront être envisagés si besoin.

Les jardins partagés devront rester dans la continuité du projet en perpétuant une culture éco-responsable favorisant la biodiversité.

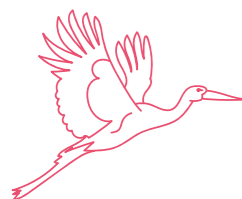


La parole est à
LA JEUNESSE

Retour sur le voyage scolaire à l'île d'Oléron.

Texte produit par la classe de
GS/CP de Dave Krivanec

(Production de phrases par
les CP et phrases dictées à
l'adulte pour les GS)



Visites, randonnée et pêche à pied !

Durant le séjour sur l'île d'Oléron, nous avons fait plein d'activités et de jeux autour de la mer et de l'île.

Nous avons commencé par la visite de la réserve naturelle et une course dans le centre.

Ensuite, nous avons fait du Land-art avec des objets de la nature.

Le deuxième jour, nous avons visité la citadelle du Château d'Oléron et nous sommes partis en randonnée dans les dunes et la forêt l'après-midi.

Le dernier jour nous sommes allés faire de la pêche à pied où nous avons pu attraper et observer beaucoup d'animaux marins : le bigorneau, la patelle, le crabe, l'étoile de mer.

Pour finir nous avons visité le port de la Cotinière qui est un port de pêche.

C'était très bien, mais nous voulions encore rester quelques jours de plus !

Les élèves de GS/CP

À l'accueil de loisirs, ces derniers mois ont été intenses !

Bonjour Monsieur Carnaval !



Avec l'aide des animateurs les enfants ont créé de toute pièce Monsieur Carnaval, un travail qui a permis de réunir les petits et les grands pour vivre un moment très convivial organisé par l'APE. La période des mercredis a été consacrée à la réalisation d'activités manuelles et sportives.

Elle s'est achevée en beauté avec un **spectacle de magie** qui a fait briller les yeux de tous les enfants !



Robin des bois et Mario !

Durant les vacances de printemps, Robin des bois est venu chercher l'aide des enfants pour délivrer la belle Marianne coincée dans les pattes du Prince Jean.



Le centre de loisirs a également été projeté dans le monde de Mario durant une semaine...



La Maison des Jeunes se rapproche du Futuroscope !



Bravo à eux, et merci pour votre aide !

Les jeunes travaillent d'arrache-pied pour financer leur projet Futuroscope. Vous avez sûrement dû les voir vendre leurs calendriers ou bien leurs chocolats de Pâques. **Si vous avez été un heureux acquéreur de ces ventes alors un grand merci à vous de contribuer à la réussite de leur projet.**

Des animations et de la bonne humeur !

Mais à côté du travail il y a les loisirs, et grâce à Kevin et Marie W., les jeunes profitent de nombreuses animations concoctées avec soin. Que ce soit pendant le temps scolaire, ou bien lors des vacances, la bonne humeur et la rigolade sont toujours au rendez-vous !



CONTACT : projetjeunes@villedoux.fr
 07 48 14 31 57

CÔTÉ PROS

Bientôt un annuaire des professionnels de Villedoux !

L'association a lancé le coup d'envoi de la campagne d'adhésion le dimanche 26 mars lors de la réunion de présentation de ses statuts et des projets à venir.

L'objectif de l'année 2023 est de contacter et rassembler le plus grand nombre de professionnels de notre commune afin de nous permettre d'être les plus proactifs possible.

Les pros de Villedoux :

association loi 1901 créée officiellement depuis le 3 mars à destination des professionnels ayant leur siège social et/ou commercial à Villedoux (17230)



Seul, on va plus vite ; ensemble on va plus loin !

Notre premier projet est la création d'un annuaire des professionnels de Villedoux qui sera distribué à l'ensemble des habitants de Villedoux.

Pour cela nous avons besoin que **TOUS les professionnels de la commune** intéressés pour y apparaître se fassent connaître dès maintenant. Les adhérents à l'association bénéficieront d'un tarif privilégié.

Pour contacter l'association
« Les Pros de Villedoux : »

- la page Facebook : "Les pros de Villedoux et les Villedousais"
- le compte instagram : @prosdevilledoux
- l'adresse mail : lesprosdevilledoux@gmail.com



LA CDC



Une saison culturelle riche et gratuite !

SAM.-DIM.
6-7 MAI

CINÉMA
**CINÉMA EN PLEIN AIR
AUTONOME EN ÉNERGIE !**

Le principe est simple, les spectateurs se relaient au cours de la séance pour pédaler sur un vélo afin de générer l'énergie nécessaire à la projection. Au programme, une sélection de films, courts métrages documentaires et d'animation pour tous les publics !

- 6 mai : Marans
- 7 mai : La Grève-sur-Mignon, de 21h à 22h30

11 JEU. MAI

THÉÂTRE
**LA MOTIVATION, CIE LE
DÉNOUEMENT QU'ON VOUDRAIT**

Solo théâtral humoristique orienté vers l'emploi, désorienté par un lapin. À partir de 10 ans.

- 11 mai : La Caale à Marans, de 18h30 à 20h

14 DIM. MAI

THÉÂTRE DE RUE
**NOTRE MONUMENT,
CIE BRASSE BROUILLON**

Pour cette année, Courçon a trouvé « son monument » ! Venez célébrer l'entrée de Andrée Laroche au patrimoine mondial de l'UNESCO !

- 14 mai : Devant la Mairie de Courçon, de 11h à 12h

26 VEN. MAI

CIRQUE ÉQUESTRE
**LA TOURNÉE DU FACTEUR,
CIE ANDJAÏ**

L'histoire réjouissante d'un duo entre un facteur rêveur et un cheval acrobate !

- 26 mai : Écurie de Saint-Cyr du Doret, de 20h à 21h30

30 VEN. JUIN

VISITE EN ESPACES NATURELS
**B.I.L.A (BUREAU D'INTERPRÉTATION
DE LA LANGUE DES ARBRES),
CIE L'ARRÊT CRÉATION**

VEN.-SAM.
2-3 JUIN

PARODIE DE BALADE NATURALISTE
**LA S.T.R.I.N.G.,
CIE MYCÉLIUM**

La Structure Territoriale de Recherche Intégrée sur la Nature Globale a comme mission « la connaissance et la transmission des petites ficelles de la biodiversité ».

- 2 juin : Nuailly d'Aunis, autour de l'étang, 18h à 19h30
- 3 juin : La Ronde, embarcadère des écluses de Bazoin - de 18h à 19h30

Spectacle sur réservation au 06 08 94 08 24

4 DIM. JUIN

THÉÂTRE
**A TABLE !
CIE SOLEIL NUIT**

Harry, petit haricot bio, se retrouve sans le vouloir à grandir parmi les fruits et légumes couverts de pesticides.

- 4 juin : Salle des fêtes, St Jean de Liversay, de 16h30 à 17h30 // A partir de 6 ans

Spectacle sur réservation au 06 25 78 02 83

13 MAR. JUIN

VISITE ARTISTIQUE
**VALORISATION DE L'ANCIENNE
LAITERIE - SCOP ATEMPORELLE**

Visite faisant revivre l'histoire du lieu et du village et mettant en valeur les dimensions sociale, patrimoniale et industrielle du site.

- 13 juin : Devant la mairie, St Jean de Liversay, de 18h à 19h

23 VEN. JUIN

THÉÂTRE DE RUE
**CHEZ PEPE, EPOPEE RURALE,
CIE GRAMOPHONE**

La place du village, toute une histoire ou plutôt toutes ces histoires ! A partir de 4 ans

- 23 juin : Devant la mairie, Cram-Chaban, de 18h30 à 20h

Grâce à des casques récepteurs-traducteurs, le B.I.L.A. propose une plongée dans un monde parallèle et méconnu.

- 30 juin : Rdv sur le parking de la gendarmerie de Courçon - à 18h30 et 20h30

Spectacle sur réservation au 06 08 94 08 24

LES ASSOS

Des dates à retenir...

13 SAM. MAI
TROC DE PLANTS AU JARDIN
par le Jardin du Canal

Le Jardin du Canal organise le samedi 13 mai 2023 son premier troc de plants, de 10h à 12h. Tomates, poivrons, aubergines, concombres, courges... vous y trouverez votre bonheur ! L'occasion aussi pour ceux qui ne le connaissent pas, de venir visiter le jardin associatif de Villedoux. Pour vous y rendre, rien de plus simple : prenez le petit chemin à gauche, juste après le canal raté, quand vous descendez la rue de la Liberté en direction d'Andilly. C'est en face la future zone permaculture. Le chemin s'emprunte à pied ou à vélo.

CONTACT : **Arnaud Poirier**
✉ 2apoirier@free.fr
☎ 06 63 67 81 32

14 DIM. MAI
FESTIVAL DE BANDAS ET MAJORETTES
Par le Foyer Rural et les Cols Verts Rochelais

Dimanche 14 mai de 10h à 11h45, un défilé circulera dans les rues de Villedoux sous les notes de la Fanfare. Des prestations auront également lieu dans l'après-midi sur la Plaine de Jeux. Possibilité de restauration et buvette sur place.



CONTACT :
✉ foyerrural17230@gmail.com
☎ 06.88.74.43.21



CONTACT :
✉ amicalebiblio.villedoux@gmail.com
☎ 05 46 35 44 97

Broc'Livres
Dimanche 4 juin
Salle des Fêtes
Donnez une seconde vie aux livres dont vous souhaitez vous séparer
Ils seront revendus au profit de la bibliothèque

Dépôts de livres aux horaires d'ouverture :
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 10h à 12h

3 bis, rue du Fiton - VILLEDoux (cour de la salle des fêtes)
Pour tout renseignement : amicalebiblio.villedoux@gmail.com
ou 05 46 35 44 97 (durant les heures d'ouverture)

4 DIM. JUIN.

VILLEDoux
DIMANCHE 4 JUIN 2023

VIDE GRENIERS
BROCLIVRES à la salle des fêtes Tout à 1,00 €
AU PROFIT DE LA BIBLIOTHEQUE

AMICALE Villedoux LAIQUE
BUVETTE ASSOCIATIVE
AVEC LE CONCOURS DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE), du FOYER RURAL et de la MUNICIPALITÉ
Informations Inscription Réservations : avant le 30 mai 2023
au 06 70 63 20 26

SAMEDIS 3 & 24 JUIN
CONCOURS DE PÉTANQUE
Par le Foyer Rural

Les samedis 3 et 24 juin, se dérouleront des concours de pétanque. Pour participer, former votre doublette et venez vous inscrire à partir de 13h45 sur la plaine de jeux. Début des concours à 14h30. Participation de 7€ par personne - 1 lot pour tous Bourriche et buvette sur place.

CONTACT :
✉ foyerrural17230@gmail.com
☎ 06.88.74.43.21



13 JEU. JUIL.
LA FÊTE DU 13 JUILLET
Par le Comité des Fêtes

La célébration de la fête nationale se déroulera cette année le 13 juillet sur la plaine de jeux, et sera organisée par le Comité des Fêtes (Felavi), sous l'égide de la municipalité.

Un repas sera offert par la mairie aux résidents de Villedoux sur inscription préalable. Une restauration sera également possible, sur inscription également, pour les personnes extérieures à Villedoux. (Voir modalités sur l'affiche)

Des structures gonflables seront prévues pour le plaisir des plus jeunes !

CONTACTS :
Anthony Déméocq – président
Jean-Paul Sohyer – vice-président
✉ comite.felavi@gmail.com

9 VEN. JUIN
BOOM DES CM1-CM2
Par l'APE

Le 9 juin se déroulera la Boom de fin d'année à la salle des Fêtes. Plus d'informations à venir !

CONTACT :
✉ apevilledoux@outlook.fr

1 SAM. JUIL
FÊTE DE L'ÉCOLE
Par l'APE

Comme chaque année, l'école et l'APE mettront tout en œuvre pour faire vivre aux enfants une journée inoubliable lors de la Fête de l'école qui aura lieu le samedi 1er juillet. Plus d'informations à venir !

CONTACT :
✉ apevilledoux@outlook.fr

Plaine des Jeux
Villedoux
13 juillet
à partir de 19h30
Fête Nationale
Apéritif
Repas
Guinguette
Karaoke
Jeux pour enfants

**** MENU ** 13 €**
Apéritif
Jambon à la broche et ses mogettes
Tartelette aux fruits
autres boissons non incluses

Villedoux
Réservation Obligatoire
avant le 2 juillet

Menu Offert par la municipalité aux habitants de Villedoux

Habitants de Villedoux Réservation GRATUITE auprès de la Mairie. Horaire d'ouverture au public : Lundi et mercredi -> 09h-12h Vendredi -> 09h-12h 13h30-16h ou lors des permanences. Tél : 05 46 68 50 88 www.villedoux.fr	Non-résidents de Villedoux Réservation PAYANTE auprès du Comité des Fêtes. En ligne via helloasso.com ou lors des permanences. Tél : 05 46 68 50 88 comite.felavi@gmail.com
--	---

Permanences Réservations :
Samedis 3 juin, 17 juin et 1^{er} juillet
de 09h30 à 12h30
Local associations - Plaine des jeux



INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h
13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h
13h30-16h

ACM – EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- ▶ **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h15
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h

MDJ

07 48 14 31 57
projetjeunes@villedoux.fr

PÉRIODE SCOLAIRE

Mercredi : 14h-18h
Vendredi et samedi :
14h-19h

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

CYCLAD

05 46 07 16 66
www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton

Horaires d'ouverture

- ▶ **Mercredi et samedi :**
10h-12h
- ▶ **Vendredi :** 16h-18h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé – ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux**
–Picavet
05 54 07 00 22



Cabinet infirmier
Pôle Santé – ZA des cerisiers
07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

- 15 :** SAMU
- 17 :** Police secours
- 18 :** Sapeurs-Pompiers
- 112 :** N° d'urgence européen
- 3237 :** Pharmacie de garde
(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE !

RAFAEL BESNIER
Né le 2 février

JEANNE DELAGE
Née le 25 février

CONDOLÉANCES



À la famille de...
M. MICHEL GOMARD
Décédé le 30 mars

PROCHAIN NUMÉRO : JUILLET-AOÛT 2023